

DEPARTEMENT
DU RHONEDE LA COMMUNE D'YZERON
Séance du 10 Janvier 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 10	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 08

DATE DE LA CONVOCATION : 06 Janvier 2025

L'an deux mil vingt cinq et le dix janvier à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Etaients présents : Agnès NELIAS - Yves BELTRAN - Christian RULLIAT - Jocelyne DAVIRON RADIX - Fabrice FOURDIN - Fanny CHABRAN - Olivier AIGLON - Guy LHOPITAL

Etaients absents : Pierre DURAND - Virginie BLUM

Secrétaire de séance : Yves BELTRAN

D/2025-14

Objet de la délibération : Règlement d'utilisation de la salle Bryon

La commission Vivre ensemble, lors de sa réunion du 3 janvier dernier, a proposé la mise en place d'un règlement d'utilisation de la salle Bryon.

Le Conseil Municipal prend connaissance du projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

ARRETE le règlement d'utilisation de la salle Bryon, tel qu'annexé à la présente délibération.

CHARGE Madame la Maire de l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Yves BELTRAN Secrétaire		 Agnès NELIAS Madame la Maire	
----------------------------	---	--	---

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le : 16 JAN. 2025

Publication ou notification du : 16 JAN. 2025

Publication site internet le : 16 JAN. 2025

Affichage liste des délibérations le : 14 JAN. 2025